

Procès-verbal du Comité Social et Économique extraordinaire

du jeudi 11 juin 2026

Date	
Le 11 juin 2026	Affichage ☐ Urgent ☐

Présents à la réunion	Absents excusés
Pour le CSE Titulaires : ✖ Patricia BETTEWILLER (Siège) — Service Franchise ✖ Sophie ESNAULT (Lille) – Mag. 1 ✖ Véronique MOREAU (Valenciennes) – Mag. 240 ✖ Ida DUFROMONT (Siège) – Service Travaux ✖ Stéphanie FERANDELLE (Saint-Quentin) – Mag 18 ✖ Ingrid PELTIER (Antibes) – Mag.174 ✖ Jolanta TWARDOWSKA (Compiègne) – Mag. 1054 ✖ Cindy RAGOUCY (Bourgoin République) – Mag. 377 ✖ Élodie MARTINEAU (Saint Cyr) – Mag.244 ✖ Catherine DEMOL (Chambéry) – Mag. 395 ✖ Christophe WACQUIEZ (Englos) – Mag. 1012 Invité : ✖ Thomas CATTEAU, expert-comptable, cabinet In Extenso	Titulaires : ✖ Nadège AUBRY (Saint- Dié) – Mag. 1122 ✖ Corinne DELDIQUE (Cambrai) – Mag. 103 ✖ Claudia PODDIGHE (Chalon sur Saône) – Mag. 152 ✖ Arnaud THIBEAU (Siège) – Service Achats ✖ Sandrine LE BRET (Auxerre) – Mag. 1110 ✖ Alexandra EBERSOLD (Strasbourg) – Mag. 335 ✖ Florence COCHET (Saint-Quentin) – Mag. 1208 ✖ Claire GALLET (Dury) – Mag. 61 ✖ Gina SCALERCIO (Noyelles) — Mag. 6 ✖ Caroline SORET (Saint Martin les Boulogne) – Mag. 9 ✖ Laetitia LORTHIOIR (Béthune) – Mag. 19 ✖ Isabelle TARTAR (Béthune) – Mag. 20 RS : ✖ Sabrina MONCHEAUX (Faches-Thumesnil) – Mag. 1022 Suppléants : ✖ Isabelle CAPPOEN (Lille) – Mag. 1001 ✖ Anne-Hélène DUHAMEL (Montauban) – Mag. 130 ✖ Merwan BOSCHER (Aubagne) – Mag. 1075 ✖ Sophie PESNEL (Cherbourg) – Mag. 1150 ✖ Angélika DI FRAJA (Nice) – Mag. 176 ✖ Mélanie DELANNOIS (Douai) – Mag. 13 ✖ Orlane MARY (Sedan) – Mag. 380 ✖ Valérie GORAL (Aulnoy) – Mag. 243 ✖ Lucie ROSSI (Brest) – Mag. 135

Ordre du jour
1. Présentation et approbation des comptes annuels 2025 du Comité Social Economique 2 2. Approbation du rapport de gestion.....3

La séance est ouverte à 9 heures 10 sous la présidence d'Elodie BOTTEIN.

1. Présentation et approbation des comptes annuels 2025 du Comité Social Economique

Thomas CATTEAU rappelle que le CSE dispose de deux budgets : un budget de fonctionnement, qui couvre les dépenses de fonctionnement de l'instance (honoraires comptables, frais de gestion, etc.), et un budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC), qui finance les activités destinées aux collaborateurs.

Activités sociales et culturelles

Les recettes du budget des ASC intègrent la dotation de l'employeur de 537 973 €, à laquelle s'ajoutent 111 140 € de contributions des salariés aux chèques vacances ainsi que 63 132 € de produits de ventes (parcs d'attractions, cinéma, billetterie sportive, ventes de cartes, etc.), pour un total de 712 245 €.

Les charges totalisent 671 753 € et intègrent notamment 466 838 € pour les cartes Meyclub distribuées en fin d'année et 126 140 € pour les chèques-vacances.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève alors à 29 661 €, contre 70 025 € pour l'exercice 2024.

Le bilan fait apparaître 561 343 € de fonds propres au 31 décembre 2025, qui correspondent aux ressources disponibles pour le CSE.

Patricia BETTEWILLER constate que les stocks de billetterie ont diminué entre 2024 et 2025, ce qui constitue un point positif.

Christophe WACQUIEZ ajoute que la gestion des comptes du CSE apparaît saine.

Fonctionnement

Thomas CATTEAU annonce que les produits du budget de fonctionnement incluent 197 257 € de subvention de l'employeur et 4 000 € de subvention d'équipement, soit un total de 201 257 €. S'y ajoutent 275 € de vente de marchandises et 199 € d'autres produits d'exploitation.

Les charges s'élèvent à 121 241 € et diminuent de 10 000 € par rapport à 2024, en raison d'une baisse des frais de télécommunications (de 31 131 € à 21 811 €).

Véronique MOREAU explique que les élus du CSE ont des abonnements téléphoniques souscrits dans le cadre du contrat de Nocibé. Or, l'Entreprise a renégocié ce contrat en 2025 et a obtenu des tarifs bien plus intéressants.

Sophie ESNAULT s'interroge sur la ligne « entretiens et réparations », d'un montant de 18 264 €.

Thomas CATTEAU explique qu'elle correspond principalement à la maintenance du logiciel Proweb, qui gère le site du CSE.

Par ailleurs, avec la dotation aux amortissements de 3 525 €, les charges atteignent 124 792 €. Le résultat de l'exercice s'élève alors à 77 143 € et les fonds propres représentent 339 209 €.

Véronique MOREAU souligne que le résultat peut sembler élevé mais justifié par le fait que cette année 2025 n'a pas eu à supporter de frais de formation.

Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité.

2. Approbation du rapport de gestion

Véronique MOREAU rappelle que les élus ont reçu les comptes 2025 ainsi que le rapport de gestion, lequel présente l'organisation du CSE et les activités proposées par celui-ci au cours de l'année.

Le rapport de gestion 2025 est approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 9 heures 30.

La Secrétaire du CSE
Véronique MOREAU



La Présidente du CSE
Hélène WECKSTEEN

